

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 55

Votants : 65 (dont 10  
procurations)

N° 8

OBJET :

SERVICES COMMUNS  
RECONDUCTION 2021

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-  
Préfecture

le : - 1 MARS 2022

Publiée ou notifiée

le : - 1 MARS 2022

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. Elisabeth CUISSET (à partir de la délibération n° 2), Jean-Sébastien LALOY, Caroline BARDOT, Joseph KUCHNA, Michèle CHARASSE, François SENNEPIN, Nicole COULANGE, Michel MARIEN, Nathalie CHAMOIX-BOUILLON, Jean-Marc GERMANANGUE, Marilyne MORGAND, Bernard AGUIAR, Charlotte BENOIT, Jean-Claude BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Romain LOPEZ, Monique GIRAUD, Jacques TERRACOL, Michel LAURENT, Elisabeth BARGE, Patrick SEROR, Sébastien BAUD, Olivier ROYER, Christine MAGNAUD, Franck GONZALES, Philippe COLAS, Thierry WIRTH, Hadrien FAYET (à partir de la délibération n° 2), Annie CORNE, Annie DAUPHIN, Jean-Louis LONG, Marie CHATELAIS, Benjamin BAFOIL, Marie-José MORIER, Pascal DEVOS, Jean-François CHAUFFRIAS, Jean-Dominique BARRAUD, Jean-Pierre RAYMOND, Véronique TRIBOULET, Romain DEJEAN (sauf pour les délibérations n° 8, 9,10) Christophe DUMONT, Jean-Michel MEUNIER, Alexis MAYET, Jacques BLETTERY, Sylvain BRUNO, Laure GUERRY, Christine BOUARD, Pierre BONNET, Yves-Jean BIGNON, Evelyne VOITELLIER, Anne-Sophie RAVACHE, Henri SARRE, Corinne IBARRA, Alexis BOUTRY, Linda PELISSIER, Christiane LEPRAT (jusqu'à la délibération n° 4 C/), Bernard KAJDAN (jusqu'à la délibération n° 4 C/), Jean-Pierre SIGAUD (jusqu'à la délibération n° 4 C/), Isabelle RECHARD, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

Mmes et MM. Françoise DUBESSAY à François SENNEPIN – Sandrine MIZOULE-MORIER à Jean-Claude BRAT – Jean ALMAZAN à Charlotte BENOIT - Sylvie DUBREUIL à Bernard KAJDAN – Patrick BLETHON à Corinne IBARRA - Valérie LASSALLE à Christiane LEPRAT - Jean-Philippe SALAT à Evelyne VOITELLIER - Pauline TIROT à Henri SARRE - Claude MALHURET à Frédéric AGUILERA – Christiane LEPRAT à Linda PELISSIER (à partir de la délibération n° 4 D/)

Absents représentés par leur suppléant :

M. François SZYPULA par Dominique SIGAUD.

Absents excusés :

M. Thierry LAPLACE - Alain VENUAT - Ariane MILET - Bertrand BAYLAUCQ - François HUGUET - Jean-Marc BOUREL - Alexandre GIRAUD - Séverine THOMAS-MOLLON

Secrétaire : M. Benjamin BAFOIL.

Monsieur le Président,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5211-4-2 permettant à un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre et une ou plusieurs communes membres, de se doter de services communs, en dehors des compétences transférées,

**Vu** la loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des Collectivités Territoriales,

**Vu** la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 dite de Modernisation de l'Action publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles (MAPTAM),

**Vu** la délibération n°23B/ du conseil communautaire du 9 avril 2015 portant création du service commun Instruction des autorisations et actes relatifs à l’occupation des sols (ADS) à effet du 1<sup>er</sup> juillet 2015,

**Vu** la délibération n°4B/ du conseil communautaire du 5 novembre 2015 portant création à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2016 des services communs ressources humaines, finances, marchés publics-achats, conseil juridique, systèmes d’information, et archives.

**Vu** la délibération n°6B/ du conseil communautaire du 8 décembre 2016 portant création du service commun des Sports à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2017,

**Vu** la délibération n°8A/ du conseil communautaire du 16 novembre 2017 confirmant la création des services communs ADS, ressources humaines, finances, marchés publics-achats, conseil juridique, systèmes d’information et archives,

**Vu** la délibération n°8B/ du conseil communautaire du 16 novembre 2017 confirmant la création des services communs Bâtiments, Voiries et réseaux, Espaces verts, Sports et Centre technique intercommunal pour le secteur Nord de l’agglomération,

**Vu** l’avis rendu par le comité technique de Vichy Communauté en date du 30 novembre 2020 sur la prorogation d’un an des effets des conventions de services communs,

**Vu** l’examen par la commission unique le 14 février 2022,

**Considérant** que la reconduction n’a pas pu être réalisée selon les dispositions des conventions initiales de services communs mais que l’intention de Vichy Communauté était réelle de reconduire pour un an lesdites conventions au-delà du 31 décembre 2020, comme en témoigne la mise en place de nouvelles conventions à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022,

**Propose** au Conseil Communautaire :

- d'autoriser la prorogation des effets des conventions des services communs pour un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- approuve ces dispositions,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de cette décision.

.....  
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté,  
le 24 février 2022.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,



# Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : DELIBERATION N° 8 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 FEVRIER  
2022 - SERVICES COMMUNS - RECONDUCTION 2021

.....

Date de décision: 24/02/2022

Date de réception de l'accusé 01/03/2022

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 24FEV2022\_8

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20220224-24FEV2022\_8-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 4 .1

Fonction publique

Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....

Nom du fichier : 8.pdf ( 99\_DE-003-200071363-20220224-24FEV2022\_8-DE-1-1\_1.pdf )